

Étude : Salaires et taux d'emploi à temps plein des jeunes titulaires d'un diplôme d'études secondaires et des jeunes titulaires d'un baccalauréat, 1997 à 2012

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans Le Quotidien, le lundi 28 avril 2014

Le boom pétrolier des années 2000, les augmentations du salaire minimum réel et la croissance marquée du nombre relatif de titulaires d'un baccalauréat ont contribué au rétrécissement des écarts salariaux entre les jeunes diplômés du secondaire et les jeunes titulaires d'un baccalauréat au cours des 10 dernières années.

C'est la constatation dégagée d'une nouvelle étude, qui visait les diplômés des années 2000-2002 à 2010-2012. Au cours de cette période, le salaire horaire réel moyen des hommes de 20 à 34 ans diplômés du secondaire et occupés à temps plein s'est accru de 9 %, tandis que celui de leurs homologues féminins a progressé de 11 %.

En revanche, le salaire horaire réel moyen des jeunes hommes titulaires d'un baccalauréat était inchangé, tandis que celui de leurs homologues féminins s'est accru de 5 %. Par conséquent, les écarts salariaux entre les jeunes diplômés du secondaire et les jeunes titulaires d'un baccalauréat se sont rétrécis.

Pour chaque dollar gagné par les jeunes hommes titulaires d'un baccalauréat en 2010-2012, les jeunes hommes diplômés du secondaire recevaient 75 cents, en hausse par rapport aux 68 cents gagnés en 2000-2002. Les femmes diplômées du secondaire, quant à elles, ont vu leur proportion augmenter pour passer de 64 cents en 2000-2002 à 68 cents en 2010-2012.

Environ le cinquième de la réduction des écarts salariaux observée chez les jeunes hommes et les jeunes femmes était attribuable à la croissance de l'activité économique, alimentée par le boom pétrolier des années 2000, lequel a fait augmenter dans une plus grande mesure la demande pour des travailleurs ayant un faible niveau de scolarité que celle pour des travailleurs plus scolarisés.

Les augmentations du salaire minimum réel étaient à l'origine d'environ le tiers de la réduction de l'écart salarial chez les jeunes femmes, mais elles n'ont pas eu d'effet perceptible sur l'écart salarial chez les jeunes hommes. Cette situation était attribuable au fait que les jeunes femmes diplômées du secondaire étaient plus susceptibles que leurs homologues masculins de gagner un salaire horaire au niveau du salaire minimum ou se rapprochant de celui-ci.

Au cours de la période observée, le nombre de jeunes femmes titulaires d'un baccalauréat s'est accru de 42 %, tandis que le nombre de jeunes femmes diplômées du secondaire a augmenté de 5 %. Chez les jeunes hommes, le nombre de titulaires d'un baccalauréat a augmenté de 30 %, et le nombre de diplômés du secondaire, de 16 %.

La forte augmentation du nombre de jeunes femmes titulaires d'un baccalauréat expliquait environ 40 % de la réduction de l'écart salarial chez les jeunes femmes. En revanche, l'augmentation du nombre d'hommes titulaires d'un baccalauréat n'a pas eu d'effet perceptible sur les variations du salaire horaire chez les jeunes hommes.

Tandis que les écarts salariaux entre les jeunes diplômés du secondaire et les titulaires d'un baccalauréat se sont rétrécis pendant la période à l'étude, les différences entre les taux d'emploi à temps plein se sont accentuées.

Par exemple, le taux d'emploi à temps plein des jeunes femmes titulaires d'un baccalauréat est resté autour de 63 %, mais celui des jeunes femmes diplômées du secondaire s'est replié, passant de 49 % à 44 %. Pour ce qui est des jeunes hommes, le taux d'emploi à temps plein des diplômés du secondaire est passé de 68 % à 61 % au cours de la décennie, tandis que chez les titulaires d'un baccalauréat, il est passé de 72 % à 68 %.



Note aux lecteurs

Le présent communiqué est fondé sur le document de recherche « Salaires et taux d'emploi à temps plein des jeunes titulaires d'un diplôme d'études secondaires et des jeunes titulaires d'un baccalauréat, 1997 à 2012 », diffusé aujourd'hui.

L'étude s'appuie sur les données de l'Enquête sur la population active et examine comment les salaires des emplois à temps plein et les taux d'emploi à temps plein des jeunes hommes et femmes de 20 à 34 ans ont évolué de 1997 à 2012 pour deux niveaux de scolarité : diplôme d'études secondaires et baccalauréat.

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 3701.

Le document de recherche « Salaires et taux d'emploi à temps plein des jeunes titulaires d'un diplôme d'études secondaires et des jeunes titulaires d'un baccalauréat, 1997 à 2012 », qui fait partie de la série *Direction des études analytiques : documents de recherche* (11F0019M), est maintenant accessible sur notre site Web.

Des études semblables peuvent être consultées dans le module [Mise à jour sur la recherche sociale](#) de notre site Web.

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca).

Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec René Morissette au 613-951-3608 (rene.morissette@statcan.gc.ca) ou avec Marc Frenette au 613-951-3852 (marc.frenette@statcan.gc.ca), Division de l'analyse sociale.